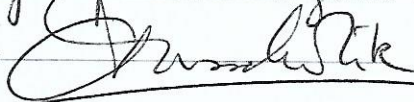
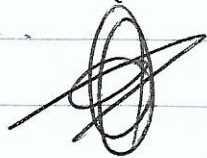


Charlotte Musselwhite (particulière) sur bateau Ferrons à Roanne  
 pht l'hiver 2018-19, utilisant les voies navigables de France depuis  
 2017. Je suis évidemment favorable à TOUTS travaux d'entre-  
 tien de ces voies navigables, et à tout projet pouvant garder  
 en activité ce patrimoine, cette structure. 

NOUAILLETAS Charles (ARF) - 3 rue V. Hugo Roanne  
 Très favorable au dragage du canal de Roanne  
 à Digoin et du canal latéral. Avec la transition  
 écologique et le réchauffement climatique les  
 transports doux, donc le fluvial, devraient être  
 privilégiés par rapport au routier. Des potentialités  
 de transports par voie d'eau à destination de  
 Roanne ou au départ de Roanne existent.

(Blindés, grumes, granulats, fûts à papier,  
 gomme, etc...) des péniches-livral peuvent  
 également emprunter le canal. Tout cela sera  
 d'autant plus facilement réalisable si le  
 chenal permet des dragages de bateaux  
 significatifs.

Il serait bien que le dragage n'empiète  
 pas sur le mois de mars favorable à la  
 navigation de plaisance. 

Fini de la permanence le 02/04/2019  
 à 12 H00

LCF

